

Programme national FSE+ «Emploi, Inclusion, Jeunesse & Compétences »





Priorité 1: Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale

OS H (ex OS 7) - favoriser l'insertion et l'inclusion active

- Accompagnement individualisé et adapté vers l'emploi (hors formation) ;
- Levée des freins sociaux ;
- Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Actions visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive

L'OS vise les publics les plus éloignés de l'emploi (BRSA, migrants, chômeurs de longue durée) toujours dans une perspective d'insertion dans l'emploi

Cet OS prend le relai des priorités du programme 14-20 dédiées à l'insertion dans l'emploi (Axe 1) et à l'inclusion active (Axe 3).

OS L (ex OS 10) – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

- Repérage et accompagnement des publics précaires et exclus (y compris de l'aide matérielle dans le cadre d'un accompagnement)
- Accès et maintien dans le logement
- Aide sociale et accompagnement de l'enfance vulnérable (y compris mineurs non-accompagnés)
- Lutte contre les violences et accompagnement des victimes

*Cet OS vise à financer **les actions sociales déconnectées d'un lien avec l'emploi** ; il vise les publics fragilisés et précaires : BRSA, migrants, familles monoparentales, enfance vulnérables, victimes de violence...*

Cet OS constitue l'une des évolutions majeures du FSE+ et couvrent un périmètre d'action qui n'était pas financé en 2014-20



Priorité 2: Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

OS A (ex OS 1) - Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et l'alternance

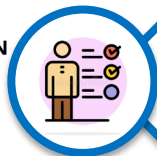
- Repérage, remobilisation et orientation
- Accompagnement social et professionnel (raccrochage, mise en situation professionnelle, levée des freins sociaux) ;
- Soutien à la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes (le dispositif ALMA pourrait en faire partie – à confirmer)
- Développement et promotion de l'apprentissage, des formations en alternance et des contrats de professionnalisation, y compris les actions d'accompagnement vers ces dispositifs ;
- Actions innovantes d'échanges de savoirs, de pratiques et de compétences à l'international (volontariat, chantiers de coopération internationale, VIE).

Cet OS, dédié aux moins de 30 ans, prend le relai de l'IEJ (sans justification de statut de NEET ni éligibilité territoriale)

OS F (ex OS 5) – Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale

- Prévention et lutte contre le décrochage scolaire en prenant en compte l'ensemble des facteurs y compris sociaux
- Prévention et lutte contre le décrochage des apprentis, et appui aux alternants et apprentis
- Raccrochage des publics déscolarisés ou en risque de déscolarisation.
- Accès et réussite dans l'enseignement supérieur
- Soutien aux internats de la réussite et aux internats thématiques dans les zones prioritaires

Cet OS prend le relai de la priorité dédiée au décrochage scolaire au sein de l'axe 1 du PON 2014-20. Il est particulièrement concerné par la question des lignes de partage avec les Conseils régionaux (grande variabilité selon les territoires)



Priorité 3. Compétences – Mutations économiques - Systèmes de formation

OS G (ex OS 6) - Formation continue des salariés, des DE et anticipation des mutations économiques

- Formation et accompagnement des actifs occupés ; appui aux transitions professionnelles
- Ingénierie de formation et de construction de parcours, facilitation de l'accès à la formation
- Actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en milieu de travail
- Actions de GEPP / GPEC
- Accompagnement des entreprises sur les aspects RH.
- Formation des salariés licenciés adhérent au contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- *Formation professionnelle des demandeurs d'emploi*
- *Soutien à l'orientation professionnelle et à la promotion des métiers*

OS E (ex OS 4) - Formation des équipes éducatives et appui à l'orientation scolaire

- Formation des enseignants et des équipes éducatives visant à renforcer les capacités de prise en compte et d'accompagnement des publics à besoins spécifiques, à favoriser leur inclusion et limiter le décrochage scolaire ;
- Soutien à l'innovation pédagogique
- Soutien à la mobilité des enseignants et des formateurs.
- Développement de l'école inclusive, lutte contre toutes les discriminations, lutte contre le harcèlement scolaire, prévention dans le domaine de la santé en milieu scolaire
- *Soutien à la promotion des métiers et à l'orientation des élèves*

Les typologies d'actions indiquées en rouge relèvent exclusivement des volets déconcentrés de Mayotte et de St Martin





Priorité 4. Marché du travail et environnement professionnel inclusif et adapté

OS C– Participation équilibrée femmes/hommes au marché du travail

- Actions visant à renforcer l'égalité professionnelle et salariale, la mixité des métiers
- Actions visant à faciliter l'articulation des temps de vie

OS D – Santé & Qualité de vie au travail, vieillissement actif

- Accompagnement des employeurs et partenaires sociaux ;
- Protection de la santé au travail, actions de prévention et d'adaptation au contexte sanitaire
- Actions visant à améliorer la lutte contre les discriminations en entreprises
- Actions visant à favoriser le vieillissement actif et le maintien en fonctions des salariés en situation de handicap ou atteint de maladies chroniques

OS A– Accès à l'emploi par le renfort de l'ESS et du secteur associatif

- Actions d'appui au **réseau national** en faveur du renforcement de l'ESS et de la création d'entreprises
- Dispositifs locaux d'accompagnement (**volet central**)



Priorité 5. Aide matérielle aux plus démunis

OS M (ex OS 11) – Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis

Cette priorité permet le financement d'opérations exclusivement dédiées à l'aide matérielle, en complément des marchés nationaux du programme FSE+ « marché nationaux d'aide alimentaire »

- **En métropole:** possibilité de financer la fourniture d'aide matérielle (vêtements, produits d'hygiène...) à destination des populations exclues et sans-domicile fixe. **Les actions d'aide alimentaire sont exclues pour la métropole**
- **Pour l'outre-mer :** initiatives locales d'aide alimentaire **hors marchés nationaux d'achat de denrées**. Les opérations de coupons alimentaires sont possibles dans tous les DOM, sauf à Mayotte
- **Toute mesure d'aide matérielle devra être liée à des mesures d'accompagnement social complémentaires** (modalités précises en cours de définition)
- Les opérations d'accompagnement social **incluant un volet d'aide matérielle** doivent être programmées sur la Priorité 1 – OS L

Taux cofinancement dérogatoire (90%) et suivi participants allégé



Priorité 6. Innovation sociale et essaimage de dispositifs innovants

OS H (ex OS 7) - favoriser l'insertion et l'inclusion active

- **Actions de renforcement des conditions favorisantes de l'innovation sociale menées par les têtes de réseaux nationales afin d'appuyer notamment :**
 - L'émergence et le développement de l'innovation sociale
 - La pérennisation/ sécurisation des projets
 - La valorisation et capitalisation : via le transfert de connaissances et compétences entre acteurs de l'innovation sociale
- **Actions visant à soutenir l'expérimentation sociale, via le soutien au développement opérationnel de projets dans le cadre de la phase initiale d'expérimentation.**
- **Actions visant à soutenir le changement d'échelle de projet d'innovation sociale: Soutien à l'essaimage des projets d'innovation pour des projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale, ou ceux identifiés par d'autres fonds UE, tels que le volet FSE+ - Innovation (ex-EASI) géré directement par la CE.**

Taux cofinancement dérogatoire (95%)

Montant de la priorité plafonné réglementairement au niveau national



Priorité 7. Réponse aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques

OS A (ex OS 1) – Accès à l'emploi

- Actions territoriales d'accompagnement renforcé de Pôle Emploi (via le volet central)
- Mobilité des demandeurs d'emploi dans une perspective de formation professionnelle (dont les dispositifs inter-DOM type LADOM)
- **Actions d'appui à l'ESS et à la CREA (spécifique Mayotte-St Martin)**

OS F(ex OS 1) – Accès à l'éducation

- Mobilité des élèves, des étudiants, des apprentis...
- Mobilité des formateurs



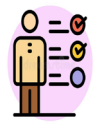
OS K (ex OS 9) – Formation des infirmiers

- **Formation et préparation aux métiers d'infirmier et d'auxiliaire puériculteur (spécifique Mayotte)**





Cette priorité permet la mobilisation de la majeure partie des crédits de l'Allocation Spécifique dédiée aux Régions Ultrapériphérique (AS-RUP)

En complément de la priorité 7, les crédits dédiés à l'aide alimentaire de la priorité 5, réservés aux DOM, seront également appelés à mobiliser des crédits de l'AS RUP

Les Priorités centrales: Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences

		<i>Montant total</i>	<i>Dont volet central</i>
	<p>Priorité 1</p> <p>Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OS H: Inclusion active vers l'emploi • OS L: Lutte contre la pauvreté et l'exclusion 	<p>1 900 M €</p> <p><i>390 M€</i></p>
	<p>Priorité 2</p> <p>Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OS A: Accès à l'emploi • OS F: Education et formation initiale 	<p>1 053 M €</p> <p><i>380 M€</i></p>
	<p>Priorité 3</p> <p>Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation et de formation pour mieux accompagner les mutations économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OS G: Formation et compétences • OS F: Qualité du système éducatif et de formation 	<p>460 M €</p> <p><i>340 M€</i></p>

Les Priorités complémentaires

			Montant total	Dont volet central
	Priorité 4 Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail adapté et sain	<ul style="list-style-type: none"> • OS C: Egalité Femmes/Hommes • OS D: Qualité de vie au travail • OS A: Accès à l'emploi 	128 M €	103 M€
	Priorité 5 Aide matérielle aux plus démunis	<ul style="list-style-type: none"> • OS M: Aide matérielle <i>(Cofinancement 85%)</i> 	29,5 M €	-
	Priorité 6 Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants	<ul style="list-style-type: none"> • OS H: Inclusion active vers l'emploi <i>(Cofinancement 95%)</i> 	165 M €	100 M€
	Priorité 7 Réponse aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques	<ul style="list-style-type: none"> • OS A: Accès à l'emploi • OS F: Qualité du système éducatif et de formation 	99,5 M€	26,7 M€



Priorité 1: Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale

OS H - favoriser l'insertion et l'inclusion active

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO02 (chômeurs) + CO04 (inactifs)	X	CR04 (en emploi) CR05 (en emploi à 6 mois)	X
CO03 (chômeurs longue durée)	X	CR04 (en emploi) pour les CLD CR05 (en emploi à 6 mois) pour les CLD	
CO04 Inactifs		CR01 (en recherche d'emploi)	X en %
CO12 (participants en situation de handicap)			
Bénéficiaires de minima sociaux			
Participants en QPV			
Salariés en insertion	X	Salariés en insertion en emploi à 6 mois	X

OS L - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO01 (tous participants)	X		
CO06 (moins de 18 ans)			
CO16 (personnes sans domicile fixe ou en exclusion du logement)	X	Personnes en exclusion du logement accompagnées ayant accédé à un logement pérenne à 6 mois	X
Bénéficiaires de minima sociaux			
Nombre de structures bénéficiant d'un soutien d'ingénierie de lutte contre l'exclusion et les violences		Nombre de structures soutenues déclarant d'une meilleure prise en charge des personnes exclues ou violentées	



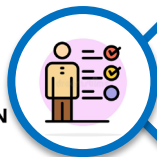
Priorité 2: Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

OS A - Insertion des jeunes et soutien à l'apprentissage et l'alternance

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO02 – Chômeurs + CO04 - Inactifs (moins de 30 ans)	x	CR04 (en emploi) CR05 (en emploi à 6 mois) Participants en formation ou enseignement au terme de leur participation (CR02 pour les Chômeurs et inactifs)	x x x
C004 Inactifs		CR01 (en recherche d'emploi)	x en %
Participants accompagnés vers et dans l'alternance (Apprentissage ou contrat de professionnalisation)	x	Nombre de participants ayant conclu un contrat d'alternance, à 6 mois	x

OS F - Accès et maintien dans les systèmes d'éducation et de formation initiale

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO01 (total participants)	x	Personnes suivant un enseignement ou une formation 6 mois après la sortie de l'opération FSE+	x



Priorité 3. Compétences – Mutations économiques - Systèmes de formation

OS G - Formation continue des salariés, des DE et anticipation des mutations économiques

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO05 (en emploi)	x	CR03 (obtenant une qualification) pour les personnes en emploi	x
CO09 (Titulaires diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire - CITE 0 à 2), pour les personnes en emploi			
Nombre de salariés licenciés économiques	x	CR05 (en emploi à 6 mois) pour les salariés licenciés économiques	x
Nombre de TPE-PME bénéficiant de projets de GPEC			
Nombre de demandeurs d'emploi en formation à Mayotte et Saint Martin	x	Nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une formation en emploi à la sortie (CR04 pour Mayotte et Saint-Martin)	x

OS E - Formation des équipes éducatives et appui à l'orientation scolaire

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
Total participants enseignants et membres de l'équipe éducative	x	Nombre de participants enseignants et membres de l'équipe éducative ayant adapté leurs méthodes pédagogiques, à 6 mois	x
Nombre d'établissements mettant en œuvre une opération "d'école inclusive"			
Nombre de projets visant à améliorer l'orientation à Mayotte et Saint-Martin			



Priorité 4. Marché du travail et environnement professionnel inclusif et adapté



OS C - Participation équilibrée femmes/hommes au marché du travail

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO19 (micro, petites et moyennes entreprises)	x	Nombre d'entreprises accompagnées qui ont mis en place des changements d'organisation ou de conditions de travail pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	x

OS D - Santé & Qualité de vie au travail, vieillissement actif

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
CO19 (micro, petites et moyennes entreprises)	x	Nombre d'entreprises ayant déployé de nouvelles mesures à destination des employés de plus de 54 ans	x

OS A - Accès à l'emploi par le renfort de l'ESS et du secteur associatif

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
Nombre d'entreprises de l'ESS soutenues	x	Taux de pérennité des structures accompagnées, à 3 ans	x
Nombre de structures ayant bénéficié d'un appui de la tête de réseau			
Nombre de structures bénéficiant d'un soutien d'un DLA			



Priorité 5. Aide matérielle aux plus démunis

OS M - Lutter contre la privation matérielle et alimentaire des plus démunis

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
EMC002 - Valeur totale de l'aide alimentaire, pour les RUP	x	EMCR01 - Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide alimentaire, pour les RUP	x
EMCO05 - Valeur totale des biens distribués	x	EMCR10 - Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide matérielle EMCR01	



Priorité 6. Innovation sociale et essaimage de dispositifs innovants

OS H - favoriser l'insertion et l'inclusion active

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
Nombre de projets d'innovation, hors projets d'essaimage, soutenus	x	Nombre de projets d'innovation ayant obtenu des résultats positifs pour l'insertion sociale ou professionnelle aptes à être étendus	x
Nombre de projets d'essaimage soutenus			



Priorité 7. Réponse aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques

OS A (ex OS 1) – Accès à l'emploi

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
COO1 - Total Participants	x	CR04 - En emploi	x
Nombre de participants accompagnés à la création/reprise d'entreprise, pour Mayotte et Saint-Martin		Participants en emploi, à 6 mois, pour Mayotte et Saint-Martin	

OS F(ex OS 1) – Accès à l'éducation

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
Nombre de participants bénéficiant d'une aide à la mobilité	x	CR03 – Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	x

OS K(ex OS 11) – Renforcement de l'offre de soins

Indicateurs de réalisation	Cibles	Indicateurs de résultat	Cibles
Nombre de participants bénéficiant d'une formation	x	CR03 – Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	x

NB : Tous les autres indicateurs du cadre de performance seront dupliqués RUP afin de disposer d'une vision globale de la performance du programme dans les RUP



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

